

Domaine :

Education / Citoyenneté / Sport / Culture

Référence :

SJ001

Durée :

La formation se déroule sur trois journées soit **20 heures**

Public :

Elus,
Collaborateurs d'élus,
Cadres administratifs,
Agents de la collectivité

Lieu :

Nous intervenons :

En intercollectivités , proche de chez vous, sur les différents départements - date selon un calendrier consultable sur notre site internet ou sur simple demande.

-A distance en formation synchrone virtuelle (en présence du formateur - date à définir avec les participants et le formateur dès la 8ème inscription).

-En intra pour une réponse « sur mesure » date selon vos disponibilités.

Tarif :

-Tarif DIFE : Prise en charge des dépenses de formation à hauteur du tarif réglementé de 80 euros de l'heure HT par la Caisse des dépôts. *Nous vous accompagnons si besoin pour le montage du dossier.*

-Tarif hors DIFE : 1685 euros NT

-Tarif pour les intras : Nous contacter pour un devis

Adresse :

Siège social : S.A.S. FDEL
49, avenue du Général de Gaulle
79200 PARTHENAY
Paris : Bureau - 197, Bd Saint Germain 75007 PARIS

Contact :

François GILBERT
+33 6 71 61 73 49
gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

Conditions générales de vente sur le site :

www.formationdeseluslocaux.fr



Notre société est agréée par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales pour dispenser de la formation aux élus locaux.

Objectifs:

L'objectif de la formation est de permettre aux participants de :

- Maîtriser l'ensemble des enjeux, des stratégies et des méthodes de participation citoyenne
- Elaborer, animer et évaluer une démarche de participation citoyenne au développement local

Programme:

Les objectifs de la participation citoyenne

- Politique, technique, social, pédagogique

La nature des débats locaux

- Le débat politique (sur le fond)
- Le débat technique (sur la forme)

Les formes de démocratie locale

- Démocratie représentative, participative, directe, consensuelle, stochocratie

Les niveaux de participation citoyenne

- Information, consultation, concertation, co-décision

Les acteurs

- Les élus (L' élu « de l'espace du politique » : l' élu « du mode représentatif » / l' élu « du débat technique »)
- Les habitants (L'habitant habitant : l'habitant « habitant » / l'habitant « expert » ; L'habitant citoyen : « citoyen » ; l'habitant « politique ») ; L' élu « de l'espace politique » : l' élu « du débat politique » ; l' élu « de la décision partagée »)
- Les experts (L'expert fonctionnaliste : l'expert « technocrate » / l'expert « pédagogue » ; L'expert participatif : l'expert « animateur » / l'expert « médiateur »)

Les outils

- Outils de participation avec communication directe
- Outils de participation avec communication indirecte

Les lieux de la participation

- Lieux du pouvoir politique et ses institutions
- Lieux de vie locale

Le cadre juridique

- Procédures de consultation citoyenne
- Procédures de concertation citoyenne

L'évaluation

- Définir des critères et des indicateurs
- Evaluer les impacts sur la décision, le projet, la méthode et les participants

Formateur : Joseph SALAMON

Expert en participation citoyenne, Joseph Salamon est aussi Architecte, Docteur en Urbanisme et Aménagement et diplômé en Qualité Environnementale. Il a déjà piloté plusieurs démarches participatives à plusieurs échelles et publié plusieurs ouvrages dédiés à la participation citoyenne. Il est aussi intervenu dans ce domaine à l'échelle européenne et internationale.

Ingénieur en Chef Hors Classe Territorial, il a exercé dans plusieurs collectivités territoriales sur des postes stratégiques et de direction générale où il a piloté des politiques territoriales, managériales, urbaines et économiques ainsi que pédagogiques et de concertation. Joseph SALAMON est aussi professeur des universités associé.

Ses cours et ses recherches portent sur le développement territorial, sur la participation citoyenne ainsi que sur l'urbanisme et l'aménagement urbain. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages récents dans le domaine des stratégies territoriales.



Modalités pédagogiques :

Un premier temps sous forme d'apport théorique, de retour d'expériences et d'ateliers de travail collectif pour présenter des approches et des outils souples et innovants adaptés aux collectivités territoriales.

Un deuxième temps qui sera consacré pour un coaching direct sur les projets des stagiaires